

Compte-rendu de la réunion du Collège Travaux du mardi 29 juin 2021

Etaients présents :

Membres du Bureau :

		<i>Présents</i>
Laurent JAY (LJA)	<i>GRS VALTECH</i>	X
Boris DEVIC-BASSAGET	<i>SUEZ</i>	X

Membres de l'UPDS :

Stéphane ABELLO	<i>GAUTHEY</i>
Nathalie CORDONNIER	<i>SUEZ</i>
Julien ALIX	<i>LHOTELLIER</i>
Franck LECLERC	<i>UPDS</i>
Olivier QUIGNON	<i>COTEG</i>
Jonathan SENECHAUD	<i>COLAS</i>
Wilfried VANNIER	<i>SERPOL</i>

1. Approbation du précédent CR du 11/05/2021

Le CR est approuvé.

2. Rappel actions comité d'éthique

Voir diaporama en annexe

D'après l'enquête réalisée sur le comité d'éthique, celui-ci serait plus destiné à remédier à des dérives par rapport au Guide des bonnes pratiques.

Ce guide est en cours de réalisation mais il sera difficile de le sortir pour Pollutec, la dernière partie concernant les contrats devra être retravaillée avec des juristes.

Par contre, il est souhaitable, comme discuté à la dernière réunion, d'interroger les maîtres d'ouvrages sur l'utilité et l'acceptation de ce guide.

La majorité du collège Travaux est d'accord pour interroger les maîtres d'ouvrages sur ces questions et pour faire remonter une liste d'interlocuteurs potentiels chez les MOA pour relire ce guide. Cette liste restera confidentielle au niveau de CDH/FLE.

3. Echanges sur les prestations B120-130 (Enquête en cours)

Voir diaporama en annexe

Présentation des résultats partiels de l'enquête en cours sur les prestations B120/B130 qui, comme constaté, ne sont pas représentatifs et ne permettent pas de prendre une position commune sur les notions de responsabilité notamment, celles-ci devant être incluses dans le guide des bonnes pratiques.

- ➔ Pour augmenter le nombre de réponses, une relance sera faite en précisant qu'il est possible de ne pas répondre moyennant l'envoi d'un mail à CDH/FLE précisant que l'enquête a bien été reçue mais que la société ne souhaite pas répondre.

4. Garantie décennale

Voir diaporama en annexe

La question a été posée de la nécessité ou non de contracter une assurance dommage ouvrage décennale dans le cadre de travaux SSP.

Après un tour de table des participants, il apparait 2 cas :

- Soit l'entreprise possède cette assurance (dans son groupe généralement) et en cas de demande, qui reste très rare, la réponse est qu'elle n'est pas adaptée aux travaux SSP.
- Soit l'entreprise ne possède pas cette assurance et fait appliquer, si nécessaire, celle de son sous-traitant ou co-traitant (entreprise de TP)

5. Points divers

Voir diaporama en annexe

- Présentation du suivi du plan de relance (reprise en bureau). Les participants se demandent comment faire remonter les dossiers traités par les adhérents de l'UPDS pour voir l'impact de ce plan de relance.
- Serait-il possible de demander aux laboratoires (membres associés) de respecter par défaut la norme NFX61-320 pour les normes d'analyses sans être obligés de leur préciser à chaque demande ?
- Point de vigilance apporté par GAUTHEY : il est possible de retrouver de l'amiante dans des anciennes boues de papeterie !

6. Prochaine réunion

Le mardi 14 septembre 2021 - en présentiel ? - de 14h à 15h